

NOS PARTENAIRES

- La Régie Fédérale des Alcools
- GastroValais
- La Police Cantonale Valaisanne
- Les Polices Municipales Valaisannes
- Le CIPRET-Valais
- Le Service cantonal de la consommation et affaires vétérinaires (Laboratoire cantonal)
- Le Tribunal des mineurs
- L'Association des parents d'élèves FRAPEV



GASTROVALAIS



FRAPEVS

CONTACT

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez que des achats tests soient réalisés dans votre commune.

PERSONNE DE CONTACT

Corinne Cipolla, responsable prévention
027 329 89 00, corinne.cipolla@addiction-valais.ch



ADDICTION | VALAIS
AIDE | PRÉVENTION

MONTHHEY | Château-Vieux 3 | 1870 Monthey |
| T 024 472 51 20 | monthey@addiction-valais.ch |

MARTIGNY | Rue d'Octodure 10B | 1920 Martigny |
| T 027 721 26 31 | martigny@addiction-valais.ch |

SION | Rue du Scex 14 | 1950 Sion |
| T 027 327 27 00 | sion@addiction-valais.ch |

SIERRE | Général-Guisan 2 | 3960 Sierre |
| T 027 456 22 77 | sierre@addiction-valais.ch |

VISP | Bahnhofstrasse 17 | 3930 Visp |
| T 027 948 49 00 | visp@sucht-wallis.ch |

Nos institutions Addiction | Valais:

Villa Flora, Sierre | villaflorea.ch
Foyers Rives-du-Rhône, Sion et Salvan | rivesdurhone.ch
Via, Gampel | viagampel.ch

DIRECTION GÉNÉRALE | Place du Midi 36 | CP 885 | 1951 Sion |
| T 027 329 89 00 | info@addiction-valais.ch |

Addiction | Valais est certifiée ISO 9001:2008 et QuaThéDa.



ADDICTION | VALAIS
AIDE | PRÉVENTION

ACHATS TESTS

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DES COMMERÇANTS À LA PROBLÉMATIQUE DE LA VENTE D'ALCOOL AUX MINEURS

addiction-valais.ch



Photos: 123rf.com

ENJEUX

L'objectif des achats tests est de **sensibiliser les commerçants à la problématique de la vente d'alcool aux mineurs**.

L'enjeu est la préservation de la santé des jeunes et le **but visé** une **meilleure application des lois** en vigueur.

Depuis 2008, **Addiction Valais** mène, avec ses différents partenaires, des campagnes d'achats tests dans tout le Valais.

Pour rappel

La vente de boissons distillées (spiritueux, liqueurs, alcopops) à des mineurs est **interdite** (art. 41 al. 1 let. i de la loi fédérale sur l'alcool).

La vente de boissons fermentées (vin, bière, cidre) à des mineurs de **moins de 16 ans** est strictement **interdite** (art. 37a de l'ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires).

DESCRIPTION DES PHASES

Les achats tests se déroulent en 3 grandes phases :

1. Sensibilisation

- Séance avec la police locale et un représentant de la commune
- Courriers explicatifs à tous les commerces de la commune
- Passage de la police auprès de tous les commerces avec distribution de matériel informatif
- Formation des jeunes acheteurs

2. Achats tests

- Tests dans une sélection de commerces (restaurant, bar, magasin, shop) ; au minimum 4 commerces testés
- Courriers d'information sur la réussite ou l'échec du test aux commerces testés

3. Résultats

- Analyse des résultats et rédaction d'un rapport
- Possibilité d'intégrer ces résultats au rapport de la campagne annuelle cantonale

COÛT

Coût d'une campagne d'achats tests pour une commune :

- Frais fixes = 700.-
- Frais par établissement testé = 250.-
- Total minimum = 1700.- pour 4 établissements

Possibilité d'arrangement forfaitaire si des communes voisines se regroupent.

